

A V I S RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La réunion du Conseil Municipal aura lieu à la Mairie, le Lundi 10 décembre 2012 à 20 heures.

ORDRE DU JOUR

- 1. Convention entre la Commune d'Argences et la Communauté de Communes du Val es Dunes ; participation financière 2012.
- 2. Personnel: création de 3 postes d'adjoints techniques 2ème classe pour la cantine à temps non complet à compter du lundi 7 janvier 2013 pour 3 mois renouvelables 3 mois:
 - 5/35^{ème}
 - 5.30/35 ème
 - 4.30/35ème
 - 3. Décision modificative nº 5 de 2012.
 - 4. Informations diverses.

Argences, le 5 décembre 2012

Dominique DELIVET

Maire,

